

STIV'ACTUS



Ville d'Etival-Clairefontaine - N°5 octobre 2015



Mardi 14 juillet 2015
«Fête Nationale»

Après de longues et profitables vacances, les petits Stivaliens ont repris le chemin de l'école, désormais unique sous la houlette d'un seul directeur, Stéphane Larrière.

Cette rentrée a été placée sous le signe de l'hygiène et de la sécurité. L'hygiène, tout d'abord, avec un nettoyage en profondeur et la réfection de la cuisine de la salle polyvalente notamment utilisée pour la cantine scolaire. La sécurité ensuite, avec le recrutement d'un patrouilleur scolaire, en l'occurrence une patrouilleuse scolaire, chargée d'assurer la protection du passage pour piétons de l'école de Pajailles.

Avec la reprise des activités, nous enregistrons une bonne nouvelle pour la vie économique de la cité. En effet, une nouvelle entreprise, « Odile extincteurs », a entamé des travaux pour emménager dans un bâtiment neuf, Avenue du Charles-de-Gaulle, sur une parcelle cédée et viabilisée par la Commune au niveau de l'ancien terrain SNCF. Il est probable que, compte tenu de la situation des lieux, à proximité de la gare et de la RN 59 à quatre voies, d'autres entrepreneurs envisagent eux aussi de s'y implanter.

Pour l'équipe municipale, qui n'a pas vraiment cessé de travailler en période estivale, la rentrée a été synonyme de reprise en compte de plusieurs dossiers relatifs notamment à de gros investissements. Il reste à souhaiter qu'ils puissent être conduits à leur terme. Malheureusement, il reste en la matière bien des doutes compte-tenu de la baisse drastique annoncée des dotations de l'Etat.

Le grand chantier d'avenir engagé à l'automne 2015 sera très certainement celui de l'intercommunalité. La coopération intercommunale devrait s'ouvrir sur des horizons nouveaux et il s'agit bien d'un virage à négocier soigneusement pour ne pas le manquer.

Nous tiendrons, bien sûr, les Stivaliennes et Stivaliens informés de l'évolution de la construction d'un nouvel édifice. Peut-être serons-nous amenés à les consulter. Chacun a maintenant conscience de notre souci d'informer de manière claire et réactive.

Le Maire,

Au fil des conseils

Depuis la parution du Stiv'actu n°5, le Conseil Municipal s'est réuni le 11 juin, le 25 juin et le 17 septembre.

A ces occasions, les délibérations suivantes ont été votées :

Administration générale :

- Diverses conventions avec : G.R.D.F. pour inclure la Commune dans le projet de déploiement du nouveau compteur communiquant GAZPAR ; la S.N.C.F. pour définir les engagements réciproques suite à l'acquisition des emprises ferroviaires par la Commune Avenue Charles-de-Gaulle ; Vosgelis pour créer une aire de conteneurs sur le site de la Résidence de la Valdange ; le Centre Hospitalier de Saint-Dié et le Syndicat Mixte du Pays de la Déodatie pour assurer conjointement la maintenance des défibrillateurs ; l'entreprise Synergie de Thaon-les-Vosges pour la visite annuelle d'entretien du matériel de cuisine des Salles des Fêtes et Polyvalente (1 816 € H.t. / an) ; le cabinet Risk Partenaires pour l'assistance à la passation du marché public de renouvellement des contrats d'assurances de la Commune (2 050 € H.t.); le Conseil Départemental pour la mise en œuvre des opérations de salage et de déneigement sur le territoire communal ; la société de Tir pour établir les conditions de prise en charge de travaux d'investissement ; la C.C.P.A. pour l'utilisation des locaux communaux dédiés à la culture (avenant) ; la C.C.P.A. et l'Association « Chanteresses Chantepages » pour la mise à disposition des locaux de l'École de Musique pour la pratique de l'activité chœur de femmes ; la Gendarmerie Nationale pour la mise à disposition des locaux de l'ancienne maison paroissiale en vue d'optimiser l'entraînement de ses personnels ;
- Le nouveau découpage foncier entre la Commune et Vosgelis pour intégrer l'aire à conteneurs à créer et la location par la Commune d'un logement de la Résidence de la Valdange (loyer : 350 € / mois) ;
- L'admission en non valeur sur les budgets eau et commune de 13 parmi 14 créances irrécouvrables, pour un montant de 2 691,64 € ;
- La révision de la taxe sur la consommation finale d'électricité au coefficient 4, soit de 2 points inférieur à la moyenne appliquée par les Communes du Département ;
- Les règlements du service des eaux et du cimetière ;
- La création de deux groupes de travail : Plan Local d'Urbanisme / Communication ;
- Le tirage au sort des jurés d'assises proposé par la Commune pour l'année 2016 ;
- L'attribution des subventions aux associations pour l'année 2015 (34 850 €) ;
- Le choix de la prestation complète dans la convention de prestation de service « Instruction des documents d'urbanisme » par la Communauté de Communes de Saint-Dié-Des-Vosges ;
- Les nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal d'Assainissement ;
- Le soutien à l'Association des Maires de France contre la baisse des dotations de l'État.

Travaux :

- Pour le réseau d'eau : deux demandes de subvention auprès du Conseil Départemental des Vosges (6 450 €) et de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (15 050 €) pour financer une partie des travaux d'amélioration de la qualité de l'eau distribuée et de l'amélioration du service ; le programme prévisionnel de travaux sur le réseau d'eau et l'élaboration du planning prévisionnel pour compléter la demande de subvention adressée au Conseil Départemental ;
- Une convention avec l'A.T.D. (Agence Technique Départementale) pour la mission de maîtrise d'œuvre relative à la réfection des couches de roulement Rue Pastourelle et Place de la Résistance pour un montant de 3 721,50 € H.t. ;
- La ratification du choix des entreprises chargées des travaux d'isolation et de rénovation de la toiture de la Mairie, des travaux de réfection de la Rue Pastourelle et de la Place de la Résistance, de la fourniture de gaz dans les bâtiments communaux.

> Rentrée 2015 - 2016

Après le bel été que nous venons de vivre, nous affrontons les premiers frimas de l'automne. Nous reprenons nos habitudes. La rentrée scolaire s'est bien passée, avec le maintien très apprécié de toutes nos classes. 232 élèves au total ont retrouvé les anciens et nouveaux copains.

Une nouveauté tout de même : la fusion de nos trois écoles en une seule, dénommée «École Primaire Stivalienne» ayant pour Directeur :

Monsieur Stéphane LARRIÈRE.



L' Association Lor'Anim gère la cantine scolaire ainsi que la garderie périscolaire. La fréquentation est constante et stable avec une moyenne journalière de 60 enfants (lundi, mardi, jeudi, vendredi) et entre 20 et 25 les mercredis.

Suivi des effectifs des trois établissements scolaires - Année 2015 - 2016

Ecole	Effectifs Septembre 2015					Total
	G.S.	M.S.	P.S.	T.P.S.	St-Rémy	
Ecole de Pajailles						
Florence GUILLOT	19					19
Laure FARIGOULE	6	12				18
Lydie NICOT		9	10			19
Isabelle FICHTER - Mlle ROLLOT			20			20
TOTAUX	25	21	30	0	0	76
Ecole du Vivier	C.E.1.	C.P.				Total
Thierry NICOT	24					24
Sandrine CAPLA		23				23
Martine MATHIEU	11	10				21
TOTAUX	35	33	0	0		68
Ecole de Clairefontaine	C.M.2.	C.M.1.	C.E.2.			Total
Stéphane LARRIÈRE	21					21
Patricia BARTHÉLÉMY		24				24
Denis TARDOT			23			23
Marie-Odile COLIN		12	8			20
TOTAUX	21	36	31	0		88
TOTAL GÉNÉRAL :						232



Le Service Militaire Volontaire

Mission

«Former dans un cadre militaire des jeunes français de 18 à 25 ans en situation de marginalisation sociale et/ou professionnelle pour les insérer dans la vie active par une formation comportementale et professionnelle»



Apprendre un métier dans un cadre militaire.
Une chance pour prendre sa place dans la société.
Une formation pour entrer «dans l'emploi».

Centre SMV le plus proche dès le 15 octobre 2015:
Centre du Service Militaire Volontaire de Lorraine
Ministère de la Défense
CS 30001 57044 METZ cedex 01

- Filière agent d'entretien du bâtiment,
- Filière agent de restauration,
- Filière entreprises.

Née en juin 2015,
l'Association de Jeunes Stivaliens,
«JS» commence à prendre ses marques.
Grâce au dynamisme de ses Présidents, Gaëtan BOMBASARO, Jérôme DURAND et Gaël VILLA,
elle compte 18 adhérents à ce jour.



C'est avec bonne humeur et fraîcheur qu'ils ont déjà participé à la Kermesse des Ecoles et aux Feux de la Saint-Jean.



Responsables impliqués à la Fête Communale du Sport, ils ont bien l'intention de s'intégrer encore à la vie associative.

En remerciant l'Association ABCD Écoles en Fête, l'Orchestre d'Harmonie Etival-Moyenmoutier et le Comité des Fêtes pour l'accueil de la nouvelle association, les élus encouragent ces initiatives venant animer agréablement la Cité.

Les JS souhaitent élargir leur champ d'actions avec un programme 2015/2016, on l'imagine, ne manquant pas de Jeunesse! Mais pas que ! A suivre...

(Si vous avez entre 14 et 25 ans, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de Gaëtan ou Jérôme : 06.20.62.47.55 ou 06.12.85.81.36)

> N.A.P (Nouvelles Activités Périscolaires)

C'est avec un grand plaisir que nous reconduisons les N.A.P (Nouvelles Activités Périscolaires) pour l'année 2015-2016 qui ont débuté cette année le vendredi 18 septembre 2015. En parallèle, le C.A.J.S est ouvert de 15h00 à 16h30 (Inscription auprès de Sophie Jeandel - Lor'Anim - Tél. : 07.77.77.32.83)

Nous proposons les activités suivantes :



Atelier photo

Animatrice : Isabelle MILLER
Médiathèque



Atelier bricolage

Animatrices : Carole TISSELIN
et Marie LHÔTE,
Salle du Club Valdangeux
Cour des Moines



Atelier sport

Animateur : Gérard CLAUDEL
Complexe sportif



Judo

Animateur : Régis Arnoux
Salle de judo



Tennis de table

Animateur : Jérôme HUMBERT
Salle Michel Heissat



Médiathèque

Animatrice : Brigitte CHEVENEMENT
Médiathèque Cour des Moines



Ecole Maternelle de Pajailles

Animatrices : Sandra COSSIN,
Justine GUENIN et Magali SALVIO



Atelier Grands Jeux

Animateur Patrick DUWALD
Salle de tennis couvert complexe sportif

Football

Animateur : Gaëtan BOMBASARO
Stade complexe sportif

Pêche

Animateur : Daniel BANSEPT
Étang du Petit-Jard

Atelier Poterie

Animatrice : Marie-Françoise MARQUAIRE.
Salle de dessin Cour des Moines



RECRUTE 6 AGENTS RECENSEURS

Dans le cadre du recensement de la population, la Ville d'Etival-Clairefontaine recrute 6 agents recenseurs pour la période du 21 janvier au 20 février 2016.

Métier :

Le recensement de la population est réalisé à partir des réponses des habitants d'une Commune à des questionnaires écrits : l'agent recenseur remet les questionnaires aux habitants concernés et les recueille une fois complétés. Il informe les habitants de la marche à suivre pour répondre par internet.

Profil :

Niveau d'études suffisant : l'agent recenseur doit assimiler les concepts et les règles contenus dans le manuel qui lui est destiné.

Capacité relationnelle : l'agent recenseur doit être à l'aise dans les contacts avec la population. Il devra parfois convaincre, souvent rassurer, aider certaines personnes à compléter les questionnaires. Courtoisie et bonne présentation sont indispensables.

Moralité et neutralité : l'agent recenseur est au contact de la population et peut être invité à pénétrer dans le logement des personnes recensées. Il ne doit en aucun cas y faire état de ses opinions ou éventuels engagements politiques, religieux ou syndicaux et, bien entendu, il doit être d'une parfaite moralité.

Discrétion : l'agent recenseur doit respecter scrupuleusement le secret statistique et veiller à la stricte confidentialité des données individuelles qu'il est habilité à collecter.

Stabilité dans la fonction : La mission devra être exécutée jusqu'au terme du contrat de travail.

Ténacité : l'agent recenseur fait le nombre de visites nécessaires pour trouver à leur domicile les personnes qu'il doit recenser.

Compétences spécifiques requises :

- Faculté d'adaptation, esprit d'initiative et sens des responsabilités.
- Capacité à travailler en équipe et à organiser son planning professionnel.
- Qualités d'ordre et de méthode et aisance rédactionnelle.
- Communicatif et relationnel.
- Dynamique et motivé.
- Une grande disponibilité.
- Une bonne condition physique (marche, déplacements extérieurs en saison hivernale, montées d'escaliers,...)

Horaires :

L'agent recenseur organise lui-même son temps de travail et gère ses horaires en fonction des adresses à recenser.

Formation des agents recenseurs :

Les agents recenseurs bénéficient d'une formation obligatoire, début janvier.

Contraintes :

Possibilités de travailler le week-end et en soirée.

Contact avec les différents publics.

Gestion éventuelle de situations difficiles.

Rendre compte régulièrement de son travail.

Pouvoir être joint facilement lors des tournées (possession d'un portable appréciée).

Date limite d'envoi des candidatures : 1^{er} novembre 2015

> Infos Travaux

Michel THIEBAUT
Adjoint aux travaux



Travaux de voirie 2015

Le Conseil Départemental a procédé au renouvellement de la couche de roulement Route Départementale 424 (Avenues du Charles-de-Gaulle et Bellefontaine). La Commune a pris à sa charge la reprise des passages piétons pavés qui présentaient des dégradations importantes et généraient des nuisances sonores. Les caniveaux au niveau du Rond-Point de la 1ère Armée ont été également remplacés par des bordures afin d'améliorer la sécurité des piétons.



Subventions du Conseil Départemental des Vosges.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL



Nous avons obtenu une participation de 13 000 € pour les travaux de la Mairie et de 5 898 € pour les travaux de voirie Rue Pastourelle.

> Infos pratiques

Ordures ménagères

► Augmentation de l'amende en cas d'abandon sur la voirie publique.

Un décret du 25 mars 2015 a augmenté les amendes relatives à l'abandon d'ordures sur la voirie publique. Auparavant punissable d'une amende de 150 € au plus, cette infraction coûtera à présent 450 € au plus aux contrevenants (article R. 633-6 du code pénal) Toutefois, lorsqu'il s'agit du non respect des conditions de collecte (jours et heures de collecte, non respect du tri sélectif), l'amende reste à 150 € maximum (article R. 632-1 du même code). Décret n°2015-337 du 25 mars 2015 relatif à l'abandon d'ordures et autres objets.

► Conciliateur de Justice

Permanence

CONCILIATEUR DE JUSTICE

2^{ème} et 4^{ème} mercredis du mois
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Mairie de **SENONES**

7, Rue Conctant Verlot

Uniquement sur R.D.V au 03.29.57.91.43

Début octobre, le renouvellement de la couche de roulement de la Rue Pastourelle et Place de la Résistance devrait être réalisé.

Travaux sur le réseau d'eau potable

Le dossier travaux concernant l'amélioration de la qualité de l'eau de Sainte Richarde est lancé. La consultation des entreprises est en cours.

Réfection de la toiture de la mairie

Les marchés de travaux sont attribués aux différents corps de métier. La Commune est en attente de l'accord du Conseil Départemental pour l'attribution d'une aide financière.

Attention aux démarcheurs à domicile ou par téléphone

- Aucune société privée n'est mandatée par la Mairie pour vous démarcher à votre domicile ou par téléphone, quelle que soit la nature des prestations qui peuvent vous être proposées (système de protection, travaux d'économie d'énergie...).
- Nous vous incitons, avant de signer quelque contrat que ce soit avec l'une d'entre elles, à contacter votre entourage au préalable. Nous vous rappelons également que vous avez un délai légal de 7 jours pour vous rétracter en cas de signature de tout contrat.
- Si vous pensez avoir été victime d'un démarchage abusif, contactez rapidement le commissariat de police au 17 et ne touchez pas à vos affaires.
- Ces sociétés ciblent en général des personnes vulnérables ou âgées, qui n'auront peut-être pas la possibilité de lire ce message. Aussi, n'hésitez pas à prévenir vos voisins, parents...
- Enfin, sachez que si vous souhaitez faire des travaux de rénovation, d'économie d'énergie dans votre habitation, vous pouvez contacter la Communauté de Communes du Pays des Abbayes au 03.29.57.92.29.

Horaires d'ouverture des déchetteries d'ETIVAL-CLAIREFONTAINE et MOYENMOUTIER



ETIVAL-CLAIREFONTAINE

	8h - 12h	13h - 17h
Lundi		Ouvert
Mardi	Ouvert	
Mercredi	Ouvert	
Jeudi	Ouvert	
Vendredi	Ouvert	
Samedi	Ouvert	
Dimanche		

MOYENMOUTIER

	8h - 12h	13h - 17h
Lundi		
Mardi		Ouvert
Mercredi		Ouvert
Jeudi		Ouvert
Vendredi		Ouvert
Samedi	Ouvert	Ouvert
Dimanche		

Le mardi 17 novembre, les membres du C.C.A.S et les agents des Services Techniques d'Etival-Clairefontaine organisent un ramassage des objets encombrants en faveur des personnes âgées ou handicapées ne possédant pas de moyens de locomotion. Inscriptions auprès de la Mairie au 03.29.41.52.19 impérativement **avant le 10 novembre 2015.**

Le 27 novembre à 15h, le C.C.A.S propose aux seniors et aux jeunes de notre Commune de se retrouver à nouveau pour décorer le grand sapin de Noël intergénérationnel à la Salle des Fêtes Edmond Cunin. Nous partagerons un goûter à l'issue de ce bel après-midi. Pour les anciens qui souhaitent participer mais qui ne peuvent se déplacer, les membres du C.C.A.S pourront assurer le transport. Si vous êtes dans cette situation, merci de vous inscrire en Mairie au 03.29.41.52.19 **impérativement avant le 20 novembre 2015.**

> Groupements d'achats



Le C.C.A.S s'est engagé à réaliser des actions de groupements d'achats afin de vous faire bénéficier d'économies. La mutualisation d'achat de fioul et pellets ont été un réel succès (31 000 litres de fioul et 7 palettes de 66 sacs de pellets commandés). Le bilan est un peu moins positif pour le bois. Au départ? nous avions enregistré 136 stères pour finalement ne commander après consultations avec les particuliers que 77 stères.

Les prix étant moins négociables.

Suite à de nombreuses demandes d'achats de fioul, nous lançons à nouveau ce dispositif.

→ **pour le mois d'octobre 2015**

La date limite de réponse à la participation au groupement est fixée au **lundi 15 octobre 2015 inclus.**

→ **pour le mois de janvier 2016**

La date limite de réponse à la participation au groupement est fixée au **mardi 15 janvier 2016 inclus.**

→ **pour le mois d'avril 2016**

La date limite de réponse à la participation au groupement est fixée au **mardi 5 avril 2016 inclus.**

→ **pour le mois de juillet 2016**

La date limite de réponse à la participation au groupement est fixée au **mardi 5 juillet 2016 inclus.**

Si vous êtes intéressés, merci de faire connaître vos besoins par le biais de la demande d'achat disponible :

- à l'accueil de la mairie,
- sur le site internet d'Etival-Clairefontaine : rubrique "Votre Mairie" puis groupements d'achats.

Et de nous la transmettre soit :

- en Mairie par téléphone,
 - en la glissant dans la boîte aux lettres de la Mairie,
 - par courriel : communication@etival.fr et en précisant en objet : GROUPEMENT FIOUL
- Renseignements au 03.29.41.29.57 - Mme Catherine GEORGEL



> Information Médiathèque

L'accès à Médiathèque Intercommunale du Pays des Abbayes sise à Etival-Clairefontaine, 12 Cour des Moines, est ouverte à toute personne pendant les heures d'ouverture au public : les mardis, jeudis, et vendredis de 16h à 19h, le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h. Ainsi, vous pouvez participer aux animations proposées de façon régulière :

- le Rendez-Vous des Contes tous les mercredis à 15h (dont, une fois par mois, une séance de Mamilire – Papilire : lecture des adultes aux enfants. Prochaine séance : mercredi 8 octobre)
- Les mardis à 15h, pour toute personne désireux partager un moment de lecture et de discussion avec d'autres : écoute, papotage, goûter, etc...
- les P'tits lus, pour les enfants de moins de 3 ans et ceux qui les accompagnent ; prochaine séance : mercredi 18 novembre à 9h30 (les P'tits lus jouent avec les bruits).

Pour pouvoir emprunter des documents ou profiter de la « mallette numérique » du Conseil Départemental, il faut être inscrit à la médiathèque.

Il vous sera demandé 2€ par an si vous avez moins

de 18 ans, et 10€ si vous êtes adulte. Pour les tarifs famille ou hors CCPA, nous consulter (03 29 41 95 32 ou b.chevenement@paysdesabbayes.fr).

Avec votre carte d'adhérent :

- Vous pouvez emprunter, pour une durée de trois semaines, 10 livres, 3 CD audio, 3 DVD et 3 revues (en projet : le prêt de tablette numérique).
- Vous pouvez également faire des réservations pour faire venir des ouvrages qui ne sont pas sur place.
- Vous pouvez consulter notre catalogue à distance, et très bientôt gérer votre compte lecteur depuis chez vous.
- Vous pouvez demander (gratuitement) votre connexion à la mallette numérique du Conseil Départemental (<http://mdvosges.mediathèques.fr/>), et accéder (gratuitement) à toutes les ressources en ligne proposées : musique, cinéma, savoirs, livres presse, jeunesse.
- Vous avez accès pendant une heure par jour à un de nos postes multimédia.
- Vous pouvez également emprunter des documents à la bibliothèque de Senones avec cette même carte d'adhérent.

Brigitte CHEVENEMENT

Manifestations sportives, culturelles...

octobre 2015

Dimanche 11 octobre - 9h00 / 18h00 - Bourse aux livres - Salle Polyvalente.

Dimanche 18 octobre - 9h00 - Assemblée Générale du Tir - Salle des Fêtes Edmond Cunin.
- 9h00 / 13h00 - Porte Ouverte au Club du 3^{ème} âge entre Meurthe et Valdange - Cour des Moines.

du Lundi 19 octobre au Vendredi 30 octobre - Centre aéré - Salle Polyvalente

novembre 2015

Samedi 7 novembre - Conférence ZANSKAR - Salle des Fêtes Edmond Cunin.
Dimanche 8 novembre

Dimanche 15 novembre - 9h00 / 18h00 - Bourse aux jouets - Salle Polyvalente.

Vendredi 20 novembre - Assemblée Générale de la Pêche - Salle des Fêtes Edmond Cunin.

Samedi 21 novembre - Salon Avicole - Salle Polyvalente.
Dimanche 22 novembre

Vendredi 27 novembre - 15h00 - Décoration du sapin de Noël intergénérationnel

Dimanche 29 novembre 10h00 - Messe de Sainte-Cécile avec l'Orchestre d'Harmonie.
08h00 / 18h00 - 7^{ème} Salon de la Brocante - Salle Polyvalente.
12h00 - Repas C.C.A.S. Salle des Fêtes Edmond Cunin.
16h00 - Concert de l'Avent de l'Orchestre d'Harmonie, Abbaye d'Etival.

décembre 2015

Dimanche 6 décembre

- 1^{er} tour - Élections Régionales.
- Marché de Noël - Salle Polyvalente.
- Défilé de Saint-Nicolas -
(Départ devant la Résidence de la Valdange, direction Salle Polyvalente)

Samedi 12 décembre - Loto A.S.R.T.T - Salle Polyvalente

Dimanche 13 décembre - 2^{ème} tour - Élections Régionales.

Redécouverte de Clairefontaine lors de Journées du Patrimoine

Ça c'est passé le mois dernier



Le quartier de Clairefontaine a été mis sous les feux de la rampe à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine (19 septembre). Les Amis du Ban ont convié tous ceux qui voulaient bien les suivre à une promenade ponctuée de 12 panneaux représentatifs de la vie et du développement de ce quartier lié à l'installation des Papeteries et à l'arrivée du chemin de fer. Le territoire, qui s'appelait sous les Prémontrés au-delà de la rivière, est devenu le quartier industriel de la Ville avec une urbanisation croissante le long de l'axe principal Nord/Sud. Clairefontaine est le lien d'Etival avec ses voisins, que ce soit la Voivre, Moyenmoutier et la Vallée du Rabodeau ou Raon-L'Etape.